



2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec)
G0A 2M0

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe de la municipalité des Éboulements :

QUE conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2026 est maintenant complété et déposé au bureau municipal, situé au 2335, route du Fleuve, Les Éboulements.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 17h
Les vendredis de 8h15 à 12h

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS CE 25^{ÈME} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2026

Rébecca Bleau
Directrice générale adjointe et
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Rébecca Bleau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Éboulements, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil municipal et publié sur le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ AUX ÉBOULEMENTS, CE 25^{ÈME} JOUR DE FÉVRIER 2026.

Rébecca Bleau,
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe